

DRIVE TO ZERO

Informations montage & démontage

2 & 3 juin 2026
Paris Expo,
Porte de Versailles

PLANNING DU SALON

Horaires mise sous tension

**Lundi 1er juin : 8h - 20h****Mardi 2 juin : 8h - 20h****Mercredi 3 juin : 8h - 18h30**

En dehors de ces horaires, commander
un coffret de chantier sur
viparisstore.com/

	Dimanche 31 mai	Lundi 1er juin	Mardi 2 juin	Mercredi 3 juin	Jeudi 4 juin
7h00					
8h00					
9h00			Ouverture exposants		Démontage stands nus
12h00		Montage (stands nus)	Ouverture du Salon au public	Ouverture du Salon au public	
14h00	Montage (Stands nus)	Arrivée exposants stands équipés			
17h00					
18h00					
19h00					
20h00				Démontage stands nus/ équipés*	
21h00					
22h00					
23h00					

stands nus

stands équipés

INFORMATIONS MONTAGE/DÉMONTAGE



BADGE MONTAGE/DÉMONTAGE

L'entrée dans les espaces d'exposition sera uniquement autorisée aux personnes munies d'un badge montage / démontage. Ces badges devront être nominatifs.

SE RENDRE A PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

Pavillon 5.3

Paris Expo Porte de Versailles

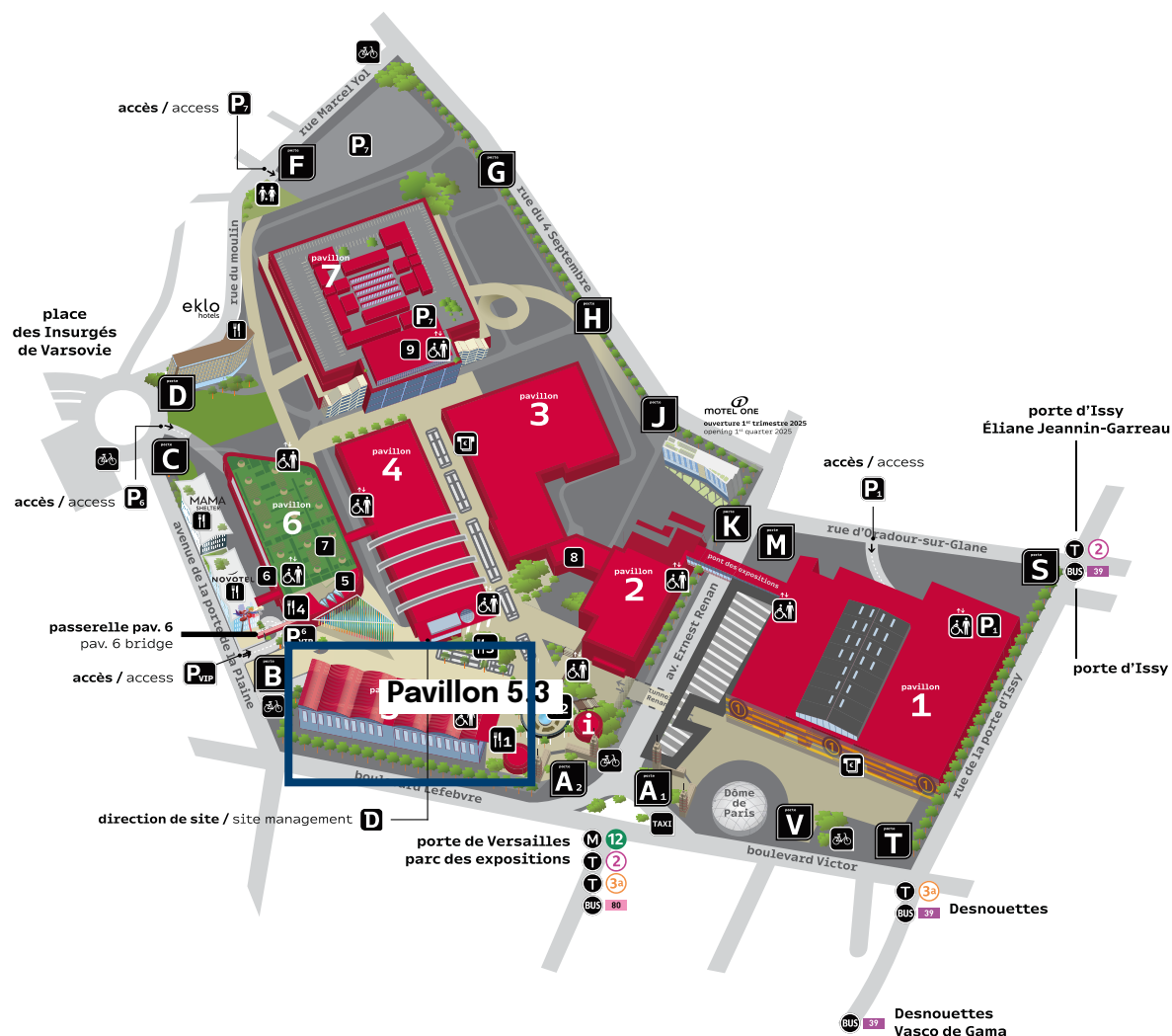
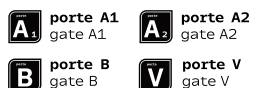
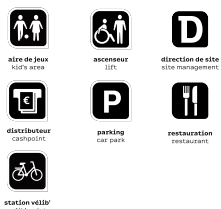
1 Place de la Porte de Versailles

75015 Paris

Parking : P6

Place des Insurgés de Varsovie -

75015 Paris

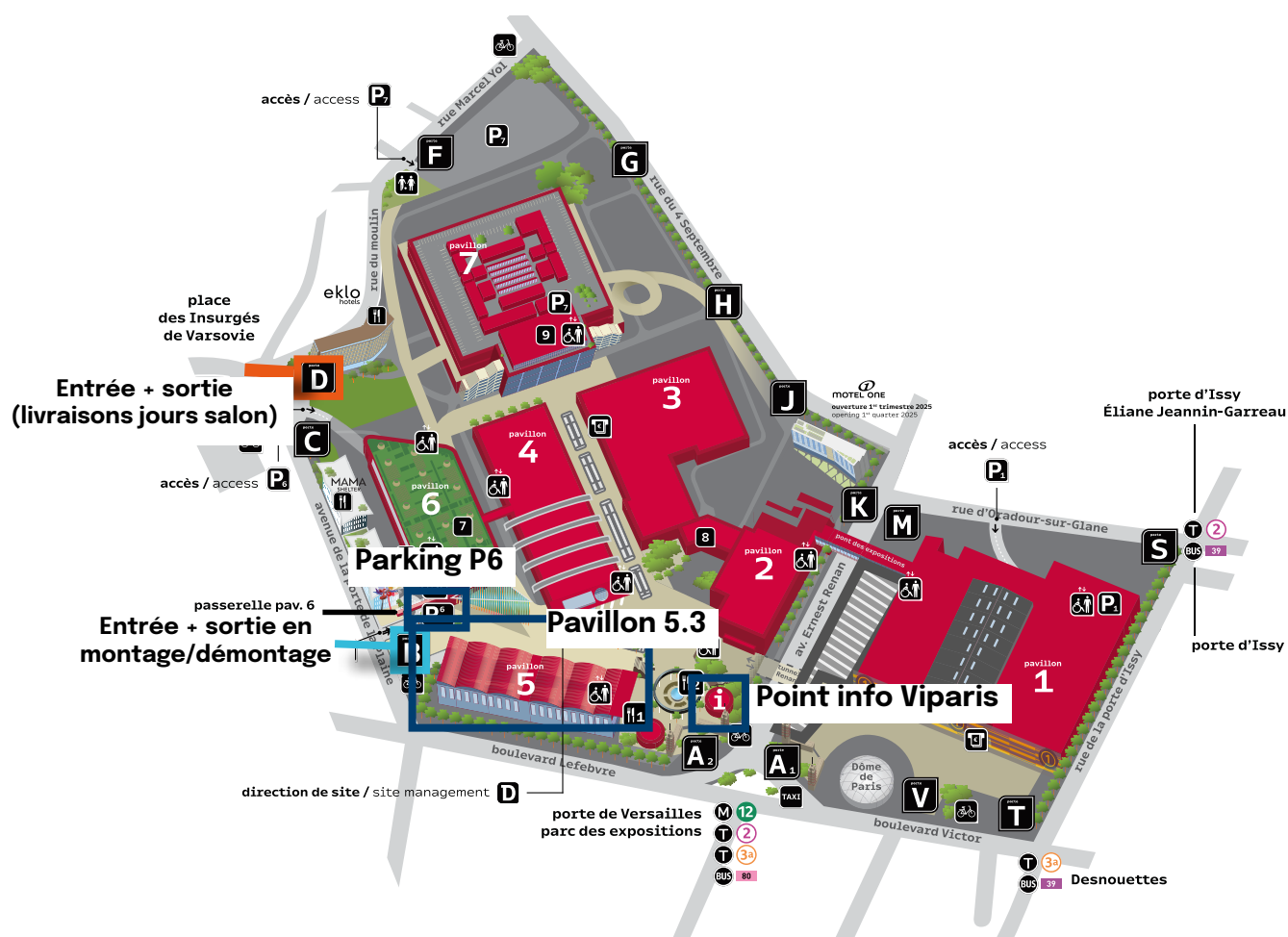
entrées / sorties
entrances / exitsservices
servicesrestauration
food and beverageespaces divers
other

Méto	Tramway	Bus	Vélo
Ligne 12 - Station Porte de Versailles Sortie 2	T2 et T3a - Station Porte de Versailles Parc des Expositions	Ligne 80 - Station Porte de Versailles Parc des Expositions Ligne 39 - Station Desnouettes	Station Vélib' Avenue Ernest Renan

ACCES LOGISTIQUE

Porte d'accès en montage et démontage - entrée & sortie : **Porte B**

Porte d'accès en ouverture (pour les livraisons) - entrée & sortie : **Porte D**



CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT : ENREGISTREMENT SUR LOGIPASS

TOUT VÉHICULE (exposants, décorateurs, prestataires, sous-traitant, traiteurs...) souhaitant entrer dans l'enceinte du Parc des Expositions de la Porte de Versailles pendant les périodes de montage et démontage devra s'être préalablement enregistré sur le portail internet suivant : <https://logipass.viparis.com/>

A savoir : vous pouvez modifier votre plaque d'immatriculation jusqu'à votre arrivée sur le site.

Pour toute question : contact-logipass@e-viparis.com / +33 (0)1 40 68 11 30

Attention - aussitôt le véhicule déchargé celui-ci devra repartir pour stationner :

- sur le parking P6 pour les véhicules légers (ht < 1,90 m)
- sur le parking de l'Héliport pour les véhicules utilitaires (< 3,5 t) et Poids Lourds (récupérer un macaron au point info Viparis situé à côté du Relay H)

voir détails parking ci-après.

PARKING

	Véhicules Légers (ht < 1,90 m)	Véhicules Utilitaires (< 3,5 t)	Poids Lourds
Pendant les périodes de montage et démontage	Parking P6 : stationnement gratuit	Une fois le véhicule déchargé, récupérer le macaron de stationnement pour stationner à l'Héliport au Point Info (à côté du Relay) Stationnement gratuit avec macaron	
Pendant les jours de salon	Parking P6: stationnement payant Commander place(s) de parking VL sur le Viparis Store : viparisstore.com	Héliport : stationnement payant Commander place(s) de parking VUL / PL sur le Viparis Store : viparisstore.com	

LIVRAISON DE COLIS SUR PLACE

Attention : sur site, il n'y aura pas d'espace de stockage, aucun colis ne sera réceptionné ou stocké par les équipes de Paris Expo Porte de Versailles (VIPARIS) en amont du montage.

Pour cette prestation, contacter notre prestataire logistique :

CLAMAGERAN

Marlène SERENAME | m.serename@clamageran.fr | +33 (0) 1 57 25 18 02

<http://www.clamageran.com> | [Bon de commande](#)

Si vous souhaitez envoyer un ou plusieurs colis : cela sera possible uniquement pendant les jours de montage (dimanche 31 et lundi 1er juin) et en remplissant les conditions suivantes :

- Remplir l'étiquette colis : [à télécharger ici](#)
- Une personne de votre société doit être présente pour la réception : aucun colis ne sera reçu ni par les équipes DRIVE TO ZERO, ni par les équipes VIPARIS. Les livraisons et les retours seront sous l'entière responsabilité des exposants. La responsabilité des organisateurs du salon ni de VIPARIS ne peut être engagée.

TRAITEURS

Aucune exclusivité n'est reconnue à l'exercice de l'activité sur Paris Porte de Versailles. En conséquence, les exposants peuvent faire appel soit au traiteur installé sur le site (Horeto), soit aux traiteurs de leur choix ce dernier devra se déclarer avant la réalisation de la prestation, auprès de VIPARIS et finaliser un contrat ponctuel d'intervention sur la base d'une redevance.

Contact : VIPARIS – Mme Myriam MOTTIN | + 33 (0)7 60 86 65 23 | myriam.mottin@viparis.com

En l'absence de cet agrément, l'accès au parc leur sera refusé.

GARDIENNAGE DES STANDS / SURVEILLANCE GÉNÉRALE

Surveillance des pavillons et des stands des exposants :

L'organisateur de DRIVE TO ZERO se charge au titre d'une obligation de moyen et non de résultat, de la surveillance générale de l'évènement afin d'assurer la sécurité des personnes, mais n'est aucunement responsable des biens de la surveillance et du gardiennage des biens des exposants. Les exposants doivent en effet prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger les biens et matériels sur leurs stands et de se prémunir contre les risques de vol, notamment pendant la période de montage et de démontage.

Pendant les heures d'ouverture du salon, les exposants doivent assurer constamment la garde de leurs biens exposés.

Prévention contre les vols :

En raison de la recrudescence des vols constatés lors des salons sur les phases de montage et démontage et durant la période d'ouverture au public, des règles élémentaires doivent être appliquées par l'exposant :

- Ne laissez pas vos effets personnels en évidence (portefeuilles, sacs à main, sacoches...)
- Pensez à faire de la prévention auprès de vos clients lors d'un rendez-vous (pose du sac au sol, veste sur le rebord d'une chaise...)
- Ne laissez pas les téléphones et ordinateurs portables sans surveillance
- Le soir, veillez à ranger tous les objets de valeur (micro-ordinateurs, portables...) dans un lieu fermant à clef ou mieux emportez les.

RAPPEL

Les stands équipés sont démontés dès les premières heures du démontage, nous vous remercions de ne rien laisser sans surveillance sur votre stand.

DISTRIBUTION PUBLICITAIRE

Toute distribution (de documents, objets publicitaires, etc.) ou toute autre forme d'action en d'autres lieux que la limite de votre stand est formellement interdite dans l'enceinte de la manifestation du Salon DRIVE TO ZERO 2026, y compris dans les allées intérieures et extérieures. Tout exposant ne respectant pas cette règle se verra saisir, par l'organisation du Salon, de la totalité de ses documents et/ou objets, sans restitution ultérieure.

En cas de non-respect, et en particulier en cas de récidive, l'organisateur se verrait dans l'obligation de fermer le stand (si nécessaire, par la coupure de l'alimentation électrique).

REMISE EN ÉTAT – Nettoyage quotidien

Pour les prestations nettoyages, il est obligatoire de commander sur la boutique en ligne sur votre espace exposant (nettoyage des stands).

REMISE EN ÉTAT – Retrait des déchets

Pour les prestations nettoyages, il est obligatoire de passer commande via le bon de commande "Boutique Technique" (diponible sur votre espace exposant ou à nous formuler votre demande par email : exposants.dtz@infopro-digital.com)

Votre emplacement doit être restitué dans l'état initial. Tous les détritrus (moquette, gravois, adhésifs...) doivent être retirés. Les marchandises et installations qui ne seront pas enlevées dans les délais seront mises en décharge par nos soins et facturées ultérieurement à l'exposant.

Afin de faciliter l'élimination des déchets et des structures lors du démontage, vous pouvez commander une évacuation déchets au m³ et/ou des bennes DIB et bois en passant commande via le bon de commande "Boutique Technique" (nettoyage des stands).

L'exposant est responsable pour l'ensemble de ses prestataires.

Nous vous remercions de transmettre ces informations aux transitaires, transporteurs et décorateurs etc.